



Saisie sur meubles ou vehicule

Par romuad, le 25/04/2014 à 12:51

bonjour j aimerais savoir en kas de saisie sur meubles qu elles meubles peuvent ils emporter en sachant que j ais 2 enfants a charge et 3 qui viennent 1 weekend sur 2 1 mois pendant les grand vacances en sachant qu une bonnes partie des meubles appartiennent a ma conjointe elle a quelque factures par contre la facture de la salle a manger et du canaper sur une facture ecrite car elle a acheter a un particulier suite a sa separation du père de son fils esce que lhuissier prendra bien la facture en conte j ais une autre question nous avons un vehicule a nos 2 noms mais dernièrement je lui ais ceder a titre gratuit la carte grise est bien barrer l acte de vente est fais mais ma conjointe n a pas tjrs fais la carte grise car elle possede d un moi de delai pour la faire l acte de vante date du 10 avril 2014 j ais fais suite a lavenue d un premiere huissier qu on paye tous les mois du coup par crainte de saisie du vehicule et comme c le moyen de locomotion pour ma conjointe aller travailler j aimerais savoir si je risque des poursuites pour ca je doi une dette de 28000 euros suite a la mauvaise vente ma maison avec mon ex conjointe et elle ayant fais un dossier en banque de France elle est intouchable j ais proposer a l huissier de payer tous les mois une somme c sur c pas enorme mais j en paie déjà 2 autres ma conjointe fais q un 30 heures mais l huissier a refuser car pour lui c pas assez (250euros) je voulais quand meme faire le paiement tous les mois une fois fais peux t il toujours venir chez nous pour koi que se soit merci beaucoup j attend votre reponse avec impatience cordialement